

exercé lui faisait dédaigner ces déclama-
tions auxquelles certains orateurs poli-
tiques, même de mérite, se laissent trop
souvent entraîner. Il s'adressait à l'esprit
de ses auditeurs plutôt qu'à leurs passions,
et il les captivait par les charmes d'une
élocution toujours élégante, lorsqu'elle n'é-
tait pas brillante. On pourrait caractériser
l'éloquence de M. Quesnel en disant qu'elle
se rapprochait davantage de cette éloquence
classique, dont on trouve plus d'exemples
dans les sénats, que dans la branche popu-
laire d'une législature.

Une épigramme acérée, un trait emprunté
à une fable, une citation heureuse étaient
entre ses mains une arme plus puissante
qu'un long raisonnement ou une invective
amère.

En dehors de la Chambre, M. Quesnel
avait pris une part active aux procédés que
le peuple du pays crut devoir adopter, en
1822, pour déjouer le premier projet d'union
des deux provinces, et se soustraire aux